

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 18 novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

PERSONNES ÂGÉES

M^{me} Mitton

L'hon. M. Dornan

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Boudreau

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bon après-midi, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, récemment, les contribuables du Nouveau-Brunswick ont payé la facture d'une fête de cuisine des Maritimes à Ottawa, organisée par la première ministre. Les gens du Nouveau-Brunswick qui peinent à payer leur nourriture, leur chauffage et leur loyer ont vu la première ministre organiser une grande fête avec leur argent. Même si nous ne connaissons pas encore le coût total, nous avons une copie de la liste des invités. Madame la présidente, la première ministre peut-elle indiquer à la Chambre quelle est, selon elle, la définition d'un « conflit d'intérêts »? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense que la définition d'un « conflit d'intérêts » est claire. C'est lorsqu'une personne pourrait tirer un avantage personnel, financier ou autre d'une relation.

Je comprends que le député voulait souligner le travail que nous avons accompli à Ottawa, où nous avons réussi à faire inscrire le Nouveau-Brunswick sur la liste des grands projets qui feront véritablement progresser notre économie. Nous avons travaillé très fort pour convaincre nos collègues de porter attention au Nouveau-Brunswick et de soutenir les types de projets qui créeront ici des emplois bien rémunérés, généreront des recettes pour les gens du Nouveau-Brunswick et amélioreront notre capacité de faire croître notre économie. Notre gouvernement continuera à faire ce qu'il faut pour s'assurer que les gens du Nouveau-Brunswick disposent des emplois dont ils ont besoin, de l'abordabilité dont ils ont besoin et d'un gouvernement qui investit en eux.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, à la lumière de la réponse de la première ministre, peut-elle expliquer pourquoi elle faisait la promotion de son ancien employeur, la Professional Aboriginal Testing Organization (PLATO), lors d'un événement très médiatisé à Ottawa? Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. PLATO est mon ancien employeur ; l'expérience en question fait donc partie de ma biographie, et les renseignements à ce sujet sont lus et présentés lorsque je participe à des activités. Je suis très fière du travail que nous avons accompli à la Professional Aboriginal Testing Organization, une entreprise à vocation sociale qui forme des personnes des Premières Nations, des Inuits et des Métis, puis les emploie dans des carrières dans le domaine du test de logiciels partout au pays. Elle rapatrie au Nouveau-Brunswick, où se trouve le siège social, des fonds provenant du reste du pays. L'entreprise est maintenant détenue majoritairement par des Autochtones. C'est un véritable exemple de réussite ici au Nouveau-Brunswick, où nous avons un fort potentiel d'innovation technologique et où le gouvernement a démontré son engagement envers la réconciliation. C'est une partie de mon parcours dont je suis très fière. Merci beaucoup.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Madame la présidente, la première ministre est devenue chef de la croissance chez PLATO testing et sa société soeur, PQA Testing, après la défaite de l'ancien gouvernement libéral. La première ministre peut-elle déclarer quelle est aujourd'hui sa relation avec PLATO testing, notamment son taux de participation actuel? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je ne détiens aucune participation dans PLATO testing. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il s'agit maintenant d'une entreprise détenue majoritairement par des Autochtones, ce qui est très enthousiasmant, puisqu'elle favorise le type de réconciliation économique qui réjouit notre gouvernement. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons établi des partenariats avec les Premières Nations partout dans la province afin de faire avancer des projets d'énergie renouvelable, tels que des projets éoliens, et de veiller à ce qu'elles détiennent des participations dans la mise en valeur des ressources de la province. C'est un engagement que j'ai pris depuis longtemps et que notre gouvernement concrétisera afin que tous les gens du Nouveau-Brunswick puissent tirer parti des richesses de notre magnifique province.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, merci, Madame la présidente. J'aimerais savoir à quel moment la première ministre a vendu ces actions.

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

Nous avons appris à la fin de la semaine dernière que les résultats du deuxième trimestre révèlent un déficit stupéfiant de 835 millions de dollars jusqu'à présent. La dette nette devrait maintenant atteindre 13,5 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, ce qui signifie que 1,2 milliard de dollars seront ajoutés à notre dette en seulement un an. Le gouvernement avait promis d'équilibrer les comptes chaque année de son mandat. La

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

première ministre a même réitéré l'engagement pris en l'inscrivant dans la lettre de mandat du ministre des Finances.

Or, la première ministre a beaucoup insisté sur les lettres de mandat. Le site Web du gouvernement indique clairement que c'est elle qui les a rédigées ; j'aimerais donc lui demander de donner à la Chambre des précisions à cet égard. A-t-elle rédigé l'intégralité de ces lettres de mandat, ou apprendrons-nous qu'il s'agissait encore d'un autre exercice de marketing orchestré par son ancien patron, Jordan O'Brien? Dites-nous, Madame la première ministre : Assumez-vous l'entièr responsabilité de la rédaction de ces lettres de mandat ou cherchez-vous à en imputer la rédaction à autrui parce que vous ne respectez pas ce que vous avez écrit? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Original]

Je trouve la question intéressante. Si les parlementaires du côté de l'opposition avaient lu attentivement les lettres de mandat, ils auraient constaté qu'elles reprennent exactement des mots employés dans notre plateforme électorale. Celle-ci a été établie par une grande équipe de bénévoles, de candidats et de membres engagés de notre parti, à l'aide du soutien et des renseignements des parties prenantes et de divers membres de l'équipe. Notre parti travaille de façon véritablement ouverte, transparente et rassembleuse et d'une façon qui permet à tout le monde de participer et d'exprimer ses idées à l'égard de ce que nous planifions pour la province.

Il s'agissait du langage de notre plateforme. J'ai effectivement signé les lettres de mandat. J'ai confirmé que les objectifs du gouvernement y figurent et qu'elles portaient sur le travail que nous faisons, chaque jour, de façon transparente et ouverte pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, merci, Madame la présidente. Les promesses sont brisées de façon si flagrante, et je me demandais si la première ministre allait en assumer la responsabilité. Elle a dit : Eh bien, nous avons fait ces promesses et nous les respecterons. Aujourd'hui toutefois, on la voit s'esquiver un peu : Ah, nous sommes tous ensemble responsables de la situation. Je suppose donc que les gens d'en face devraient tous assumer la responsabilité de ne pas avoir tenu leurs promesses. Je vais toutefois poser la question suivante : La première ministre se lèvera-t-elle aujourd'hui pour promettre — même si elle a rompu sa promesse d'équilibrer le budget chaque année de son mandat de quatre ans — qu'elle n'équilibrera pas les comptes aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick en augmentant les taxes et impôts pour financer ses promesses? Promettra-t-elle de ne pas augmenter les taxes et impôts des gens du Nouveau-Brunswick pendant son mandat? Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le député d'en face sait très bien ce que c'est que d'augmenter les taxes et impôts, puisque cela s'est produit pendant le mandat du gouvernement dont il faisait partie. Notre gouvernement soutient les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi, lorsque nous avons hérité d'un système marqué par une hausse effrénée des dépenses sans aucune amélioration mesurable des services fournis aux gens du Nouveau-Brunswick, un déficit énorme, un manque d'investissements dans les services publics et un manque d'investissements dans les infrastructures...

Les gens se préoccupaient davantage des banquiers de New York que des bonnes gens du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement a dû corriger certaines choses et investir dans d'autres que l'ancien gouvernement avait négligés pendant des années.

Nous concentrons nos efforts sur la situation financière des gens du Nouveau-Brunswick, sur leurs dettes et leurs déficits. Nous faisons des mesures d'abordabilité notre priorité absolue, et nous agissons de nombreuses façons pour y arriver. Je vais vous en énumérer quelques-unes étant donné qu'il me reste du temps. Nous avons réduit de 10 % les factures d'électricité des gens. Nous avons gelé leurs impôts fonciers. Nous avons financé des traitements de fécondation in vitro. Nous avons instauré un programme de déjeuners gratuits. Nous avons offert gratuitement le vaccin contre le VRS pour les personnes âgées. Nous avons réduit de 8 ¢ le prix de...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà une réponse qui n'en est pas une, Madame la présidente. Gens du Nouveau-Brunswick, faites attention, car des hausses de taxes et impôts se profilent à l'horizon. Lorsqu'il est question de promesses de la part des Libéraux, le diable est toujours dans les détails. Le gouvernement Holt n'a pas tenu sa promesse d'équilibrer les comptes chaque année. Le déficit s'élève à 835 millions de dollars et ne cesse de croître. Cette année seulement, la dette nette a augmenté de 1,2 milliard de dollars. Les coûts du service de la dette ont augmenté de près de 100 millions de dollars —, une somme qui aurait pu être utilisée pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à obtenir les services dont ils ont besoin. Le gouvernement n'a pas tenu sa promesse en matière d'abordabilité, Madame la présidente.

Ce que le gouvernement actuel n'a jamais précisé clairement, et les gens du Nouveau-Brunswick l'ont constaté sous d'anciens gouvernements libéraux qui se sont succédé, c'est que quelqu'un devra payer la facture de ses promesses, et ce seront les générations futures. La première ministre souhaite-t-elle présenter ses excuses à la prochaine génération de personnes du Nouveau-Brunswick et à celles qui suivront pour cette promesse honteusement brisée, dont elles paieront le prix en taxes et impôts plus élevés et de services réduits? Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, si des excuses doivent être présentées, ce sont les gens de l'autre côté qui doivent le faire aux gens du Nouveau-Brunswick pour avoir démantelé leur système de santé, pour avoir manqué de respect envers leurs infirmières et leurs médecins, et pour nous avoir mis dans une situation où plus de 23 % des gens de la province n'avaient pas accès à des soins primaires. Le chiffre est passé de 97 % à 77 %, lorsque les gens d'en face étaient au pouvoir.

Notre gouvernement veille à ce que les investissements soient consacrés aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick, comme les soins de santé. Nous investissons dans le maintien en poste du personnel infirmier. Autrement dit, nous avons actuellement plus de personnel infirmier et nous avons actuellement recruté plus de nouvelles infirmières que l'autre équipe n'en a jamais recruté. Nous avons plus de médecins dans la province que jamais auparavant. Nous retirons des milliers de personnes des listes d'attente pour les soins. Le tout représente 14 000 personnes, et ce n'est pas fini, Madame la présidente, car nous avons prévu l'ouverture de huit cliniques. Nous faisons du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où exercer en tant que fournisseur de soins primaires, que vous soyez membre du personnel infirmier praticien, médecin de famille, travailleur social ou conseiller en santé mentale. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit qu'ils ne recevaient pas les soins dont ils avaient besoin sous l'ancien gouvernement. Notre gouvernement tient ses promesses...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Nous observons une tendance tirée du manuel libéral. La plateforme libérale de 2014 montrait que le gouvernement de Brian Gallant avait commis d'énormes erreurs dans la comptabilisation financière de ses promesses électorales de l'époque. Dans la plateforme libérale de 2024 du gouvernement Holt actuel, une erreur de calcul de 1 milliard de dollars a été relevée dans la comptabilisation financière des promesses faites lors des dernières élections.

Dans la même veine, les deux gouvernements libéraux ont également promis une aide financière aux gens du Nouveau-Brunswick. Or, conformément à la même tendance, les gens ont plutôt eu droit à des promesses non tenues dans les deux cas. Nous avons constaté d'énormes hausses de taxes et impôts dans la plateforme de Brian Gallant de 2014. Le gouvernement actuel a déjà rompu sa promesse d'équilibrer les comptes chaque année de son mandat. Comment les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils avoir confiance que le gouvernement n'augmentera pas les taxes et impôts, une stratégie empruntée au manuel de Brian Gallant qu'il suit à la lettre jusqu'à présent? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis très heureuse de prendre la parole pour expliquer comment notre gouvernement met l'accent sur les préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick en matière d'abordabilité. Nous avons éliminé la portion provinciale de la taxe sur leur facture d'électricité, soit l'équivalent d'une remise de 10 %.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous avons mis en oeuvre un gel de leur évaluation foncière. Dans de nombreux endroits, notamment à Saint John, les gens paieront soit le même montant d'impôt foncier que l'année dernière, soit moins, grâce au travail que notre gouvernement a accompli et continue d'accomplir en matière de réforme de l'impôt foncier. Nous avons éliminé les frais liés aux vaccins contre le VRS pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons supprimé la taxe Higgs sur l'essence, soit la majoration liée au coût du carbone, ce qui représente une réduction de 8 ¢ sur le prix de l'essence.

Notre gouvernement s'est engagé à rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick et à le faire de manière concrète, afin qu'ils en ressentent réellement les effets. Nous continuerons à le faire et à mettre l'accent sur les priorités qu'ils nous expriment. Ils nous disent qu'ils ont besoin d'aide pour payer les factures. Ils nous disent qu'ils veulent avoir accès aux soins primaires. Notre gouvernement accorde une attention prioritaire aux deux objectifs mentionnés. Nous faisons les investissements nécessaires pour les gens du Nouveau-Brunswick afin d'atteindre les...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, les comparaisons entre le gouvernement Holt et le gouvernement de Brian Gallant ne cessent de s'accumuler. Le mentor de la première ministre, Brian Gallant, a dit :

Nous serons très honnêtes avec les gens du Nouveau-Brunswick et nous tiendrons nos promesses et ferons des promesses que nous pouvons tenir. [Traduction.]

La première ministre actuelle a dit :

La meilleure façon de gagner la confiance de la population du Nouveau-Brunswick est de dire aux gens ce que nous allons faire, puis de concrétiser les promesses que nous avons faites.

Ce sont des déclarations semblables de deux premiers ministres libéraux semblables. Tous les deux aiment faire des promesses qu'ils n'ont nullement l'intention de tenir, et tous les deux aiment les propos incohérents.

Encore une fois, je demande à la première ministre, mettra-t-elle de côté ses propos incohérents et présentera-t-elle des excuses aux gens du Nouveau-Brunswick pour avoir manqué à sa promesse d'équilibrer les comptes chaque année de son mandat et pour avoir imposé le fardeau de cette promesse brisée de façon éhontée sur les générations futures sous forme de hausses de taxes et impôts et de services réduits? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, je suis très fière du bilan de notre gouvernement concernant toutes les promesses que nous avons tenues en seulement un an au pouvoir. Je pense qu'il a d'ailleurs été mentionné que nous avions réalisé 30 % de nos

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

promesses en seulement le quart de notre mandat. Je suis ravie de vous donner quelques exemples concrets.

Nous nous étions engagés à établir 10 cliniques de soins collaboratifs dans la province et à le faire en 2025. Jusqu'à présent, nous en avons établi huit, à Fredericton-Nord, Lamèque, Tantramar, Carleton-Nord, Campbellton, Miramichi et Moncton, et d'autres suivront au cours des prochaines semaines. Nous nous étions engagés à accorder aux membres du personnel infirmier le respect qu'ils méritent, et nous leur avons accordé une prime de maintien en poste de 10 %, en plus de primes supplémentaires de 10 000 \$ et de 5 000 \$. Nous nous étions engagés à instaurer un plafonnement de l'augmentation des loyers, et nous l'avons fait immédiatement. Nous nous étions engagés à abroger et à réformer le Règlement 84-20. Nous l'avons fait sur-le-champ. Nous avions promis de rendre la construction de logements plus abordable, et nous avons réduit de 15 % le coût de construction des immeubles à logements multiples. Nous nous étions engagés à offrir un programme de déjeuners gratuits à chaque élève dans chaque école de la province, et nous avons tenu cette promesse en septembre dernier.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Voilà d'autres propos incohérents de la part de la première ministre, présentés sous forme de ses valeurs clés. Bon, Madame la présidente, rappelez-vous qu'il s'agit là des convictions qui sont au cœur des préoccupations de la première ministre. Voici la première valeur clé de la première ministre :

Transparence : Fini les secrets et les ententes conclues en coulisses. Il est temps de travailler au grand jour. [Traduction.]

De plus, la première ministre a de nouveau inscrit ce qui suit dans une lettre de mandat :

Notre gouvernement est déterminé à fonder ses décisions sur des données probantes dans tous les ministères. Nous adopterons le principe d'« ouverture par défaut », pour renforcer la transparence du gouvernement et la confiance du public envers son gouvernement.

La première ministre croit-elle avoir agi selon le principe d'« ouverture par défaut » et « au grand jour » en ce qui concerne le projet de logements de transition à Skyline Acres, au sujet duquel les parlementaires du côté du gouvernement ont entendu des dizaines et des dizaines de gens mécontents qui ignoraient tout à son sujet? La première ministre souhaite-t-elle présenter des excuses aux gens de Skyline Acres ainsi qu'aux enfants et aux parents de l'école primaire pour les avoir laissés dans l'ignorance à propos de ce projet? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

parlementaire du côté de l'opposition de citer mes paroles et de parler de mes valeurs. Je suis contente d'entendre qu'il appuie les positions que nous avons prises à l'égard de l'ouverture et de la transparence.

Je le remercie de l'exemple qu'il a donné concernant le travail que nous faisons pour fournir des logements et des services aux personnes les plus vulnérables de la collectivité. Nous le faisons en partenariat avec la ville de Fredericton et les parties prenantes qui fournissent des services.

Nous avons eu une rencontre ouverte et publique, une mesure que les parlementaires du côté de l'opposition ne connaissent peut-être pas. Nos parlementaires élus étaient présents, une autre façon de faire qui n'était pas propre au groupe d'en face. Ils ne se présentaient pas devant le monde pour répondre aux questions, mais notre gouvernement et notre ministre étaient là pour prendre connaissance des inquiétudes, répondre aux questions des gens de la collectivité et tenir compte de leurs inquiétudes dans notre plan. Voilà exactement la façon dont nous travaillons, de façon ouverte et transparente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, voici la deuxième valeur fondamentale :

Le travail d'équipe : Des personnes dévouées résolues à apporter des idées audacieuses et à rassembler les gens du Nouveau-Brunswick, et non à les diviser. [Traduction.]

La première ministre croit-elle que ses valeurs sont représentées par le travail accompli par son gouvernement dans le dossier? Ne peut-elle pas voir que ses actions ont divisé la population de Skyline Acres? Présentera-t-elle des excuses aux gens de Skyline Acres pour les divisions engendrées par l'approche de son gouvernement à l'égard du projet? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Voilà un point de vue intéressant de la part du député d'en face à un moment où notre gouvernement tient des audiences communautaires et rassemble les gens pour entendre leurs préoccupations, leur transmettre des renseignements et continuer de dialoguer avec les membres de la collectivité, les parties prenantes, la ville de Fredericton, le chef de police, les gens de la cuisine communautaire, les gens des refuges, les membres de l'équipe des services de santé mentale de la ville de Fredericton et Marcel LeBrun, qui dirige le projet.

Voilà précisément le travail que nous réalisons sur le terrain. Nous rassemblons les gens, créons des milieux propices à la discussion et nouons le dialogue avec les gens afin de travailler ensemble à quelque chose, et, si le député d'en face portait attention à ce que disaient les membres de la collectivité, il saurait peut-être ce que veulent ces derniers. Ils appuient la nécessité de fournir des logements de transition et des logements supervisés

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

aux personnes sans-abri les plus vulnérables. Ils cherchent à atteindre les mêmes objectifs que nous. Nous travaillons ensemble à trouver la solution qui répond le mieux aux besoins de la collectivité. Merci beaucoup.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, voici la troisième des valeurs fondamentales qui tiennent profondément à cœur à la première ministre :

L'empathie : Vous méritez un gouvernement qui vous écoute et qui se soucie des questions qui vous importent. [Traduction.]

Le gouvernement a, par sa façon de gérer le dossier, manqué à son devoir de consulter, a manqué de transparence, a échoué à rassembler les gens de Skyline Acres et a manifestement négligé d'écouter les gens de Skyline Acres et de se soucier d'eux.

La première ministre présentera-t-elle des excuses aux gens de Skyline Acres et montrera-t-elle que son gouvernement est à l'écoute des gens? Mettra-t-elle le projet sur pause jusqu'à ce que, comme elle l'a promis, elle mène des consultations, écoute les gens et fasse preuve de compassion, des démarches qui sont censées être en accord avec ses valeurs fondamentales? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. La valeur fondamentale de l'empathie est la raison précise pour laquelle nous réalisons le travail. La tâche vise à veiller à ce que notre réponse à la crise de l'itinérance à Fredericton permette que nous fassions bâtir 24 logements additionnels dans la collectivité et que les gens reçoivent le soutien dont ils ont besoin et le logement qu'ils méritent pour qu'ils puissent vivre dans la dignité. La tâche consiste à bâtir les bases dont, comme nous le savons, les gens ont besoin, et nous adoptons une approche axée sur le logement d'abord et fondée sur des faits.

Nous avons veillé à rencontrer les gens de Skyline Acres et nous avons écouté leurs préoccupations pendant une très longue audience. Nous avons apporté des changements au projet afin de veiller à ce que les préoccupations des gens et les réactions dans la collectivité soient entendues et reflétées dans le projet que nous voulons voir réussir pleinement à Fredericton.

Il s'agit du premier projet du genre dans la collectivité. Nous avons suivi exactement le même processus que pour la mise sur pied de trois autres sites dans d'autres régions de la province. Nous avons procédé de la même façon pour ce projet, et nous veillerons à poursuivre le travail à l'avenir.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Voilà la preuve que ce n'est pas tant les objectifs, mais bien la façon de les atteindre qui compte. Madame la présidente, l'extrait suivant est tiré du discours du trône 2025 :

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Votre gouvernement a une vision stratégique pour notre province et est déterminé à travailler avec la population pour faire avancer les choses.

Le gouvernement a manifestement négligé de travailler en collaboration avec les gens de Skyline Acres. La première ministre prendra-t-elle la parole, présentera-t-elle des excuses aux personnes concernées et s'engagera-t-elle à travailler avec elles plutôt que d'aller de l'avant avec un projet auquel s'opposent des dizaines de familles, puisqu'il n'a pas été mené « au grand jour »?

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Si le chef de l'opposition dit que le travail n'a pas été fait « au grand jour », eh bien, il a peut-être raison. Notre réunion a eu lieu à 19 h. Il faisait un peu noir dehors, mais nous avons tenu une réunion avec les gens de la collectivité pour parler de la question.

Deux ministres de notre gouvernement ont participé à la séance pour veiller à répondre à chaque question du public. Nous étions entourés du personnel, des fournisseurs de services et des promoteurs, avec qui nous avons établi un partenariat et qui dirigeront le projet et s'en chargeront afin que nos efforts soient couronnés de succès dans la collectivité.

Il s'agit du premier projet du genre à Fredericton. Nous veillerons à ce qu'il fonctionne. Nous veillerons à ce que les préoccupations des gens soient entendues. En somme, nous tiendrons notre engagement de traiter de la situation de façon empathique et humaine afin que les gens de chaque quartier de Fredericton puissent, à mesure que nous irons de l'avant, voir la vision du gouvernement actuel en ce qui concerne le dossier de l'itinérance dans la collectivité.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Eh bien, savez-vous quoi? Si vous posez la question aux gens de la région, ils diront qu'ils n'étaient pas au courant de la situation. Je pense qu'il devrait aussi y avoir une certaine empathie pour les gens qui y vivent.

Dans la dernière réponse de la période des questions du vendredi 7 novembre, la première ministre a affirmé :

Nous avons retiré 10 000 personnes de la liste d'attente pour des soins de santé.

Comme vous le savez, Madame la présidente, les chiffres du gouvernement de la première ministre indiquent clairement que le nombre de personnes inscrites à la liste d'attente n'a pas diminué mais augmenté de 10 000. Catherine McKenna semble être son flambeau libéral fédéral. Il suffit de répéter des propos et de parler plus fort pour que les gens les croient. La première ministre souhaite-t-elle présenter ses excuses aux personnes de notre province qui attendent de voir un médecin, et veut-elle présenter ses excuses aux

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

10 000 personnes qui ont récemment été inscrites à la liste d'attente? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je peux comprendre la confusion du député d'en face en ce qui concerne le nombre réel de personnes qui attendent de recevoir des soins dans la province, car le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick estime qu'il y en a environ 170 000. Les parlementaires d'en face refusaient de reconnaître la situation lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils ont créé différents types de liste d'attente et ont transféré des gens d'une liste d'attente à une autre.

Nous avons une liste d'attente pour Lien Santé qui indique combien de personnes sont inscrites à Lien Santé. Le manque d'accès aux soins de santé ne touche pas l'ensemble de la population. Notre gouvernement investit dans le modèle de soins que méritent les patients et que veulent le corps médical et le personnel infirmier praticien. Nous avons ouvert huit cliniques, ce qui a permis de retirer 14 000 personnes de la liste d'attente pour les soins. Toutefois, si le député d'en face pense que le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick inscrites à la liste d'attente pour les soins est de 124 000, il se trompe lourdement. Si c'était le cas, nous célébrerions le retrait de 50 000 personnes de la liste d'attente. Je pense que les gens d'en face doivent se familiariser avec la réalité....

PERSONNES ÂGÉES

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, le nombre de personnes qui sont prises à l'hôpital sans moyen d'en sortir continue de croître et, en conséquence, le nombre de personnes qui n'ont pas accès aux soins de santé continue lui aussi d'augmenter. L'Hôpital du Haut de la Vallée affiche actuellement un taux d'occupation de 142 %, et 42 % des patients de l'hôpital Chalmers sont obligés d'y habiter, c'est-à-dire qu'ils sont des patients ayant besoin d'un autre niveau de soins. Dans de plus petits hôpitaux, comme l'Hôpital mémorial de Sackville, les patients qui attendent une place dans un foyer de soins sont forcés de rester à l'hôpital et semblent n'avoir aucun moyen de s'en sortir. Le gouvernement Holt fait du surplace alors que la santé et la qualité de vie des personnes âgées se détériorent dans les hôpitaux. La ministre responsable des Aînés présentera-t-elle à l'Assemblée législative un plan d'action clair et chiffré et nous montrera-t-elle son plan pour surmonter la crise avant l'ajournement de la Chambre le 12 décembre?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, des gens dans nos hôpitaux, les patients ayant besoin d'un autre niveau de soins, souffrent. Je le reconnaiss. Il ne s'agit pas du meilleur endroit pour eux. Nous le savons depuis un certain temps. Nous nous attaquerons au problème. Trois ministres y travaillent ensemble. Nous envisageons des façons de sortir les gens des hôpitaux. Comment pouvons-nous éviter dans un premier temps que les gens se retrouvent à l'hôpital ? Voilà la solution. Je suis très content de travailler avec la ministre du Développement social, qui prépare un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

plan pour la prestation de meilleurs soins et de soins plus complets dans nos collectivités, ce qui comprend le programme Foyers de soins sans murs et l'accès aux foyers de soins et aux foyers de soins spéciaux. Nous travaillons ensemble à un plan, et je suis très content de voir que nous pourrons transférer des gens des hôpitaux aux collectivités. Ils méritent davantage de respect. Merci.

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, certaines personnes attendent depuis très longtemps et se sentent abandonnées.

[Original]

Il est regrettable que les personnes âgées et les patients soient privés de leur dignité en raison du refus des gouvernements successifs d'agir avec urgence. Dans le rapport intitulé *Ce que nous voulons tous*, qui a été publié il y a plus de 18 mois, le défenseur des aînés demandait que soit présenté à l'Assemblée législative un plan d'action clair et assorti de chiffres et d'objectifs précis par tranche de six mois aux fins de la réduction du nombre de patients dans les hôpitaux qui ont besoin d'un autre niveau de soins.

Je pose encore une fois ma question : La ministre responsable des Aînés, un autre ministre ou un membre du gouvernement Holt présenteront-ils à l'Assemblée législative un plan d'action clair et assorti de chiffres et nous exposeront-ils avant l'ajournement de la Chambre, le 12 décembre le plan du gouvernement pour nous sortir de la crise?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de la question. Je suis ravie d'avoir l'occasion de parler du travail que réalise le gouvernement pour améliorer la situation des personnes âgées.

[Original]

Je suis vraiment reconnaissante de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet de la situation. Notre gouvernement est très conscient que nos personnes âgées ne veulent pas rester dans un hôpital s'il ne s'agit pas du meilleur endroit pour recevoir les soins dont elles ont besoin.

Voilà la raison pour laquelle nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires. Nous voulons justement travailler au plan de soins de longue durée. Le moment venu, nous vous présenterons le plan avec énormément de plaisir. Nous travaillons vraiment d'arrache-pied à l'achèvement du plan. Nous travaillons aussi avec l'ensemble de nos ministères pour mener à bien le plan.

Avant de terminer, je veux simplement faire écho aux propos du ministre de la Santé. Nous travaillons au programme Foyers de soins sans murs. Nous avons fait l'annonce du 31^e site hier. Nous en sommes très fiers. Je vais terminer ma réponse maintenant, étant donné le temps qu'il me reste. Merci beaucoup.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Madame la présidente. J'aimerais passer à quelque chose qui, comme nous l'apprenons, devient maintenant l'approche de facto qu'adopte le gouvernement pour l'avenir, soit les services de Teladoc. Or, nous avons mené un projet pilote très fructueux dans la région de Sussex-Three Rivers, un projet que le gouvernement a annulé en prétendant que Teladoc ne permettait pas d'ajouter une seule minute de soins. Pourtant, le ministre de la Santé a maintenant déménagé le service à Sainte-Marie-de-Kent et a dit que c'était un service formidable qui permettrait d'aider tant de gens. Les gens de Sussex-Three Rivers nous disent qu'il s'agissait d'un important service qu'ils utilisaient et dont ils avaient besoin.

Nous avons un ministre de la Santé qui semble faire de la politicaillerie. Je lui donne l'occasion aujourd'hui de prendre la parole, de prendre un engagement envers les gens de Sussex-Three Rivers et de dire : Bon, je suis désolé de vous avoir retiré le service alors que je n'aurais pas dû le faire ; nous le rétablirons parce que nous savons qu'il s'agit de la bonne chose pour votre collectivité.

Le ministre de la Santé prendra-t-il la parole pour rétablir le service de Teladoc, un service qu'il qualifie de formidable partout ailleurs ?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis ravi de prendre la parole. Nous avons fait l'essai des services de Teladoc à Sussex. Le projet pilote a permis d'augmenter le nombre d'heures de soins offerts pendant le jour, mais il n'a pas ajouté une seule minute de soins pendant la nuit. Nous avons porté notre attention à une autre circonscription, laquelle, fait intéressant, est conservatrice. Nous avons établi des services de Teladoc à Grand Manan, ce qui a permis de porter à 24 le nombre d'heures de soins, car il y a dans la collectivité des médecins qui travaillent en collaboration avec le personnel de Teladoc.

Une solution prévue pour un certain endroit fonctionne parfois mieux ailleurs. Nous sommes assez flexibles pour examiner la question. Nos RRS sont assez flexibles pour examiner la question. Je vous remercie d'avoir demandé pourquoi le projet fonctionne mieux à un certain endroit qu'à un autre. Nous sommes résolus à aider aussi les gens de Sussex. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Je n'entends pas les paroles que devrait, à mon avis, prononcer le ministre de la Santé, soit : Je trouverai une manière d'aider les gens de Sussex-Three Rivers en rétablissant le programme mené en collaboration avec Teladoc.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le ministre de la Santé a la responsabilité de travailler de concert avec les médecins. Il pourrait dire : Bon, le programme fonctionne ailleurs dans la province. Le ministre a dit qu'il fonctionnait ailleurs ; trouvons donc une façon de le faire fonctionner pour les gens de Sussex-Three Rivers, car ils ont besoin de ce programme.

Le ministre vient de conclure un énorme contrat avec les médecins, contrat dont les gens d'en face se vantaient. Si le programme de Teladoc fonctionne à d'autres endroits, il y a sûrement quelque part une personne avec laquelle le ministre entretient des liens qui dira : Oui, savez-vous quoi? Je travaillerai de nuit dans la région de Sussex afin que nous puissions assurer de tels services aux gens de Sussex-Three Rivers, car tout le monde mérite des soins de santé équitables dans notre système.

À l'heure actuelle, nous ne recevons pas un traitement équitable de la part du gouvernement. Rétablirez-vous le programme à Sussex-Three Rivers? Merci.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, merci de me donner l'occasion de m'exprimer. En fait, je vais m'inspirer de la façon dont le député d'en face a exposé certaines des valeurs qui nous tiennent à cœur, par exemple, l'ouverture, la transparence, le travail d'équipe et l'empathie. L'une des valeurs dont il n'a pas parlé, ce qui ne me surprend pas, car ce n'est pas quelque chose que les gens d'en face connaissent, c'est de ne pas vouloir de solution universelle.

Nous comprenons que le Nouveau-Brunswick est une province diversifiée qui comporte divers types de collectivités dont les besoins diffèrent. La rigidité de l'ancien gouvernement est l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons été témoins d'aucun progrès en matière d'amélioration des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Notre flexibilité nous permet de comprendre que ce qui fonctionne dans une certaine collectivité ne fonctionnera peut-être pas dans une autre. Dans le cas du gouvernement précédent, l'adoption d'un modèle rigide de mise à l'essai des soins en collaboration a rendu impossible l'établissement des quatre cliniques qu'il avait promises. Grâce à notre capacité de comprendre que des équipes différentes travaillent de manière différente à des endroits différents, nous avons huit nouvelles équipes de santé familiale dans la province, et 14 000 personnes reçoivent des soins. Nous continuerons d'adapter les services gouvernementaux aux besoins particuliers des gens du Nouveau-Brunswick.

[Original]

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est terminée.